



## AVIS PUBLIC

---

AVIS SPÉCIAL, vous est donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de la municipalité, a été convoquée pour être tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville au 453, rue Saint-Denis, **le mercredi 20 septembre 2023 à 19h00** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

1. Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts;
2. Approbation de la programmation du Programme de la taxe d'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023
3. Levée de la séance.

Donné à Saint-Alexandre, le 18 septembre 2023

**Marc-Antoine Lefebvre,**  
Directeur général et greffier-trésorier